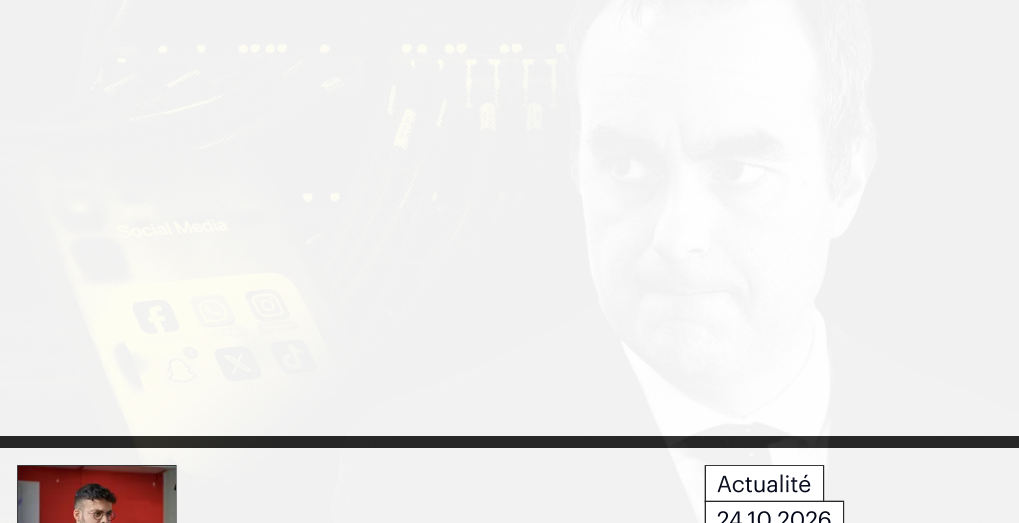


Yanis Mhamdi

Actualité

24.10.2026

--	--	--	--

Information exclusive Blast : Le premier ministre a préparé la coupure des réseaux sociaux pour le 24 octobre

- 17 octobre
- 24 octobre
- Répression

Deux jours avant la manifestation du 24 octobre, le Premier ministre Sébastien Lecornu a demandé à Orange, SFR, Free et Bouygues Telecom de se tenir prêts à couper l'accès à TikTok, Instagram ,Snapchat et X. Blast révèle la lettre et le compte rendu de la réunion qui a suivi, où les opérateurs ont exprimé leurs doutes. Le gouvernement avait déjà utilisée cette mesure liberticide en Nouvelle-Calédonie en 2024, avant d'être désavoué par le Conseil d'État.

Notre site est accessible à tous

Tous nos articles sont donc lisibles, sans abonnement. Blast a choisi ce modèle pour que toutes les personnes qui n'en ont pas les moyens puissent s'informer.

Vous pouvez faire un don à partir de 1€, et vous abonner à partir de 5€.

C'est grâce à vous que nous pouvons rester indépendants et accessible à toutes et tous. Merci !

Je soutiens Blast

Blast s'est procuré la lettre que Sébastien Lecornu a adressée le 22 octobre aux dirigeants des quatre grands opérateurs : Christel Heydemann pour Orange, Benoît Torloting pour Bouygues Telecom, Thomas Reynaud pour le groupe Iliad (Free) et Arthur Dreyfuss pour Altice France (SFR). Le courrier ne laisse guère de doute sur l'intention. Le Premier ministre y écrit souhaiter *« pouvoir disposer de la faculté de suspendre temporairement l'accès à ces services en cas de réitération de violences urbaines »*. Les services visés : Snapchat, TikTok et Instagram, dont le blocage passerait par un filtrage de leurs noms de domaine (DNS). Le réseau social X/Twitter a été ajouté après l'envoi de la lettre.

Couper TikTok, Instagram et Snapchat en quelques heures

Sébastien Lecornu demande aux opérateurs d' *« anticiper dès aujourd'hui »* les opérations techniques, afin d'être en mesure, *« si j'en donne l'instruction, de procéder sans délai à la suspension temporaire des services concernés, pour une durée de quelques heures »*. La décision, précise la lettre, pourrait être prise *« le week-end des 24 et 25 octobre, en fonction du contexte opérationnel »*. Le gouvernement justifie sa demande par les manifestations du 17 octobre, qui se sont prolongées le 18. Selon Matignon, plusieurs réseaux sociaux ont joué *« un rôle décisif non seulement dans la cristallisation et la viralité de mots d'ordre illicites mais aussi comme leviers de coordination opérationnelle des violences »*. Le courrier cite en exemple *« l'organisation des pillages, les échanges sur les cibles, le déplacement des groupes ou les positions des forces de l'ordre »*. Le Premier ministre demande enfin de, garder *« la confidentialité nécessaire à la préparation de cette mesure »*, qui, écrit-il *« ne revêt, à ce stade, qu'un caractère exploratoire »*.

Une zone grise juridique

Le lendemain, 23 octobre, une visioconférence de 70 minutes réunit le secrétariat général du gouvernement, le cabinet du Premier ministre, la Direction générale des entreprises et les directions juridiques des quatre opérateurs. D'après le compte rendu consulté par Blast, les échanges sont loin d'être consensuels. Les opérateurs ne sont pas convaincus par la mesure et jugent sa mise en œuvre juridiquement très délicate. Le gouvernement voulait un blocage limité aux mobiles et à certaines zones ; les opérateurs répondent qu'ils n'en ont pas la capacité à court terme. Ils préviennent également qu'un VPN ou une messagerie alternative suffirait à contourner le blocage, dont ils ne peuvent garantir son efficacité.

Sur plan juridique, les réserves sont lourdes. Le gouvernement s'appuie sur la décision du Conseil d'État du 1er avril 2025 sur TikTok en Nouvelle-Calédonie, qui avait pourtant annulé le blocage, tout en admettant le principe d'une telle mesure sous des conditions strictes de nécessité, de proportionnalité et de durée limitée. Les juristes des opérateurs pointent plusieurs problèmes : le caractère national du blocage ; sa facilité de contournement, qui interroge sa nécessité ; la proportionnalité d'une suspension de trois plateformes pouvant durer jusqu'à douze heures ; l'absence de démonstration que les alternatives moins attentatoires ont été épuisées. Le désaccord porte aussi sur la forme. Les opérateurs réclament un acte signé, daté, motivé, publié, et Orange insiste sur la nécessité d'un arrêté. Le gouvernement estime qu'une instruction individuelle à chaque opérateur suffirait, sans publication au Journal officiel. Il envisageait un communiqué une trentaine de minutes avant l'activation, prévue vers 14 h le 24 octobre, sans divulguer les conditions techniques sensibles.

Priver les manifestants de leur voix

Le gouvernement invoque la violence de certains manifestants. Mais les réseaux sociaux ne sont pas seulement un outil de coordination : ils sont devenus un contre-pouvoir citoyen. Ils montrent ce qui se passe dans la rue, donnent à entendre les revendications des manifestants et permettent surtout de documenter et de dénoncer les violences policières commises pendant les mouvements de protestation. Couper les réseaux sociaux, c'est priver les citoyens de leurs yeux et de leur voix au moment précis où le pouvoir a le plus intérêt à ce que rien ne se voie. La mesure n'a finalement pas été appliquée, et la mobilisation a été massive dans toute la France : 400 000 selon le ministère de l'Intérieur, 800 000 selon la CGT. Mais qu'une décision aussi liberticide qu'une coupure des réseaux sociaux ait été envisagée, préparée, chronométrée, avec des astreintes organisées chez les opérateurs, laisse craindre que le gouvernement y recoure lors des prochaines mobilisations.

Contacté par Blast, le cabinet du Premier ministre n'a pas souhaité répondre.

Dans ce courrier daté du 22 octobre, Sébastien Lecornu demande aux opérateurs de se tenir prêts à couper TikTok, Instagram et Snapchat.

Cliquez pour consulter. Document exclusif Blast

Crédits photo/illustration en haut de page :
Morgane Sabouret

À lire aussi

Cher Emmanuel Macron – Boxing Day #99

Boxing Day
24.10.2026

> Lire la suite

Manifestation du 24 octobre: dans les tribunaux, une vaste offensive contre les interdictions de manifester

Politique
24.10.2026

> Lire la suite

Soutenez Blast, le souffle de l'info

Je fais un don

Je m'abonne

--	--	--	--	--	--

Vous souhaitez nous alerter sur un sujet ? Vous avez des infos qui vous semblent mériter que la rédaction de Blast les analyse, pour éventuellement enquêter dessus ? Cette adresse mail vous est ouverte :

enquetes.blast@protonmail.com (voir les instructions)

Blast, le souffle de l'info est un site de presse en ligne d'information générale et une web tv créés par le journaliste Denis Robert. Média libre et indépendant, affranchi de toute pression industrielle ou financière, Blast participe à la lutte anti-corruption, à la défense de la liberté d'expression et de la démocratie. Blast est un média au service des citoyens et de l'intérêt général.

> Les articles

> Les émissions

> Les podcasts

> Les dossiers

> Les brèves

Qui sommes nous

Questions fréquentes (FAQ)

Je m'abonne

Je fais un don

Je deviens sociétaire

Les newsletters

Notre instance Peertube

Mon compte

Nous contacter

Votre adresse email

Je m'inscris

Pour recevoir les dernières actualités, le résumé de la semaine et être alerté des derniers programmes publiés directement dans votre boîte e-mail.